

32J08

Baie Pénicouane

Légende

Carte des titres miniers

Statut:

- A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
- D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
- B-Abandonné, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
- P-En attente de renouvellement, U-Réfusé

Statut:

- A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-Demande, E-Exploité
- N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement
- R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé

Statut du site d'extraction:

- O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:

G) Gravier	O) Dolomie	U) Autre
H) Hématite	P) Ferreux concassé	X) Calcite
I) Minerai de fer	J) Terre jaune	R) Résidu miniers
E) Minerai de silice	M) Marbre	S) Sable
	N) Terre noire	T) Tourbe

Contrainte à l'activité minière

- Territoire réservé à l'État ou soustrait au régime de la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périère urbaine
- Territoire soustrait au régime de la désignation sur carte par arrêté ministériel de réserve et d'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel (sans permis)
- Territoire ou le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte minière

- Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

- Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

- Territoire de catégorie II
- Territoire de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini

- Entente Piigonan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

- Nissinan de Bétiame, Essipit, Mashewash, Nutashkuan

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998: 18°00' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 2,5"

Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 18

48°30'00" Coordonnée géographique
6480000 E. Coordonnée U.T.M. Zone 18

Échelle 1:50 000

1000 0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

